

factions de la région . . . peu importe de quel pays il s'agissait et quels qu'y fussent ses intérêts légitimes". Il a par ailleurs ajouté qu'aux yeux du Canada, le processus de Contadora demeurerait "le meilleur instrument de réconciliation". C'est pourquoi notre pays a voté pour la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU qui demandait aux États-Unis de se plier à la décision rendue en juin 1986 par la CIJ au sujet de l'interruption de l'aide consentie aux *contras*. Qui plus est, le Canada a estimé que le renforcement militaire opéré par le Nicaragua était d'ordre défensif et non pas nécessairement l'expression d'ambitions expansionnistes.

Fidèle à l'idée que le processus de Contadora constitue la formule la plus prometteuse pour restaurer la paix en Amérique centrale, Ottawa l'a toujours appuyé. Les représentants canadiens ont par ailleurs fourni des conseils techniques sur les dispositions qui, dans les projets de traité préparés par le groupe de Contadora, concernaient la sécurité et la surveillance. En outre, le Canada a soutenu directement les efforts partiels de paix en assistant aux négociations entre le gouvernement nicaraguayen et MISURASATA⁴ en 1985, puis en 1986, en offrant une aide technique pour la constitution de la Commission mixte nicaraguayenno-costaricienne, dont la mise sur pied avait été proposée. Le gouvernement canadien s'est aussi dit en faveur du plan de paix formulé par le président Arias du Costa Rica.

Les efforts de paix que le gouvernement déploie officiellement ne se limitent pas au plan diplomatique. M. Clark ayant déclaré que la pauvreté, et non les idéologies, est la cause première de la crise centraméricaine, le Canada a augmenté dans les années 1980 la part de son budget qu'il consacre à l'aide au développement destinée à l'Amérique centrale et à l'Amérique du Sud. Ainsi, entre 1980-1981 et 1985-1986, la part de l'aide canadienne officielle accordée à l'Amérique latine est passée de 8,97 à 14,26 p. 100 du total. Cependant, l'Amérique centrale a dû se contenter d'au plus 2 p. 100 de l'ensemble des budgets réservés à l'aide au développement. Entre 1981 et 1986, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a en fait fourni 87,5 millions de dollars canadiens pour la réalisation de projets par les gouvernements de la région, tandis qu'elle a attribué en tout 144,9 millions à l'ensemble des projets bilatéraux de développement (y compris ceux qu'ont menés les ONG). Le Canada joue par ailleurs un rôle important dans les institutions financières internationales réalisant des programmes en Amérique centrale. Au sein de la Banque interaméricaine de développement, les administrateurs canadiens ont fait valoir que des critères techniques devaient demeurer les principaux jalons à employer pour évaluer les projets.

⁴ MISURASATA représentait le peuple miskito qui s'opposait alors au gouvernement sandiniste.